

# ACTUALITÉS DE LA RELANCE

## 16 septembre 2021 - Volet spatial France Relance : plusieurs dispositifs avec la présentation des premiers lauréats

Lancé en janvier 2021, le volet spatial du plan France Relance animé par Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances privilégie trois axes. L'un est conjoncturel et couvre les surcoûts du programme de lanceur Ariane 6. Un autre, doté de 150 millions d'euros, est dédié au financement de la recherche duale en matière spatiale. Objectif : préparer les « technologies et compétences nécessaires pour les futures capacités spatiales duales avec de nouveaux projets en lien direct avec le tissu industriel national dans le domaine des télécommunications, de l'observation de la terre ou encore de la surveillance de l'espace ».

Le troisième axe, **dédié à la relance des industriels du spatial impactés par la crise se décline en plusieurs dispositifs**. ArianeGroup a ainsi bénéficié de contrats pour investir sur son site de Vernon « dans la modernisation de ses bancs d'essais moteurs » et « mettre en place un système de récupération de l'hydrogène fatal de ses installations ». Avec des retombées pour les entreprises locales. « Dans le cadre du dispositif dédié aux technologies d'avenir duales présentant un risque technique important ou permettant de maintenir des compétences nationales jugées critiques (dit « Appel d'offres thématiques ») », plus d'une vingtaine de projets qui ont été sélectionnés. Ces projets sont pour la plupart portés par des PME et des ETI et de premiers contrats ont d'ores et déjà été signés avec : EREMS, COMAT, MUQUANS, NANOXPLORE, SEREME, SODERN, STEEL ELECTRONIQUE et SYRLINKS. Une partie des plus de 200 dossiers sont instruits par le CNES en concertation avec le comité de pilotage.

## 13 septembre 2021 - Investissements d'avenir : lancement d'une stratégie nationale pour accélérer la transition vers l'économie circulaire

Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique et Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie annoncent 370 millions d'euros de fonds publics supplémentaires, notamment du Programme d'investissements d'avenir, afin de soutenir l'innovation pour l'économie circulaire sur la période 2021-2027. Ces soutiens portent sur :

- la recherche & développement, permettant de mettre au point des solutions de recyclage plus performantes pour l'ensemble des cinq matériaux de la stratégie ;
- la formation et le développement des compétences ;
- le déploiement industriel, en particulier le déploiement d'unités industrielles de recyclage des batteries, et l'adaptation de l'outil industriel pour réincorporer des matières premières de recyclage dans de nouveaux cycles de production.

## 10 septembre 2021 Volet spatial - Lancement du « Space Tour 2021 »

Ce dispositif s'inscrit dans le volet de soutien au secteur spatial de France Relance. L'objectif du dispositif est de soutenir des start-ups et des PME proposant des applications spatiales innovantes, en lien avec un défi sociétal : environnement, mobilités vertes et intelligentes, santé, transition numérique, sécurité. Plus de 100 projets ont été déposés, avec 10 sessions d'auditions dans 10 régions partenaires. A l'issue de ces sessions, un tiers de lauréats devrait remporter un prix financé par France Relance dont le montant dépendra du classement à l'issue des sessions d'auditions (100 000 euros, 75 000 euros ou 50 000 euros).

## 9 septembre 2021 Cybersécurité - Lancement de trois appels à projets pour développer la filière française

Le Gouvernement lance trois appels à projets en mobilisant plus de 250 milliards d'euros de financements publics avec pour objectif de soutenir le développement de la filière française dans ce secteur :

- AAP Développement de technologies innovantes critiques ;
- AAP Mutualisation et valorisation des données d'intérêt cyber » ;
- AAP Projets innovants sur le Campus Cyber.

## 6 septembre 2021 - France Relance, un an après

Un an après le lancement du plan de relance, 47,4 milliards d'euros sont déjà engagés et l'objectif du Gouvernement est de déployer 70 milliards d'euros d'ici la fin de l'année 2021, sur les 100 milliards qui composent la totalité du plan.

Pour rappel, le budget alloué aux trois axes de ce plan de relance, sont les suivants :

- 30 milliards pour le volet Écologie ;
- 34 milliards pour le volet Compétitivité ;
- 36 milliards pour le volet Cohésion.

## 6 septembre 2021 - Réunion plénière du conseil national de l'industrie - Bilan de la première année

Cette réunion du secteur de l'industrie s'est tenue afin de dresser le bilan des actions et des résultats obtenus en une année avec France Relance. Le budget mobilisé en faveur de l'industrie dans le cadre du plan France Relance, lancé il y a tout juste un an est de 35 milliards d'euros, avec 4 axes prioritaires :

- moderniser l'industrie ;
- soutenir l'innovation ;
- (re)localiser et développer les capacités de production ;
- décarboner l'industrie.